

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Réunion publique de concertation et d'échange avec la population

Mercredi 16 novembre à 18 heures

Salle des fêtes de CAPVERN

AU PROGRAMME

- ▶ *Calendrier de l'élaboration du PLUi*
- ▶ *Modalités de concertation et d'élaboration du PLUi*
- ▶ *Présentation du contenu réglementaire du PLUi*
- ▶ *Questions-réponses*

Animation assurée par:

AMENA-Etudes

Ruffat Urbanisme Aménagement

Atelier des Arbres



L'élaboration du **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES NESTE BARONNIES** a été prescrite. Suite à un appel d'offres, le groupement d'études **AMENA/RUA/ADA** a été retenu. Les études sont en phase de démarrage.

Un PLUI est un **projet global de développement, d'aménagement, de préservation et de valorisation du territoire**. Il est le fruit d'une réflexion approfondie et globale menée par les communes et la Communauté de Communes Neste Baronnie : il s'agit d'**imaginer ce que sera notre territoire à l'horizon d'une vingtaine d'années**.

Ce PLUI concerne les communes d'**AVEZAC PRAT LAHITTE, de BAZUS NESTE, de CAPVERN, d'ESCALA, d'ESPARROS, de GAZAVE, de HECHES, d'IZAUX, de LA BARTHE DE NESTE, de LABASTIDE, de LABORDE, de LORTET, de MAZOUAU, de MONTOUSSE et de SAINT ARROMAN**.

Le PLUI sera élaboré sur la base d'un **diagnostic intercommunal très complet** (*démographie, habitat, cadre de vie, équipement, économie, mobilités, paysages, environnement...*) avec pour objectif d'**apporter tous les éléments permettant de bâtir et de consolider le projet et de s'assurer que la stratégie d'aménagement et de développement mise en place sera cohérente pour l'équilibre du territoire**.

Cette élaboration va durer une trentaine de mois :

1. Une phase d'études (minimum 16 mois)

- ✓ Elaboration du diagnostic territorial stratégique et prospectif
- ✓ Construction du projet de territoire
- ✓ Réalisation des pièces réglementaires (*zonage et règlement pour toutes les communes*)

2. Une phase de procédure (minimum 12 mois)

- ✓ Arrêt du PLUI
- ✓ Consultation des Personnes Publiques Associées
- ✓ Enquête publique
- ✓ Approbation du PLUI
- ✓ Contrôle de légalité

Une première réunion publique d'information et de sensibilisation est prévue le mercredi 16 novembre 2016 à 18 heures à la salle des fêtes de Capvern afin de présenter à la population des communes concernées la démarche d'élaboration du PLUI et les incidences des évolutions récentes du contexte législatif sur l'élaboration du document d'urbanisme.